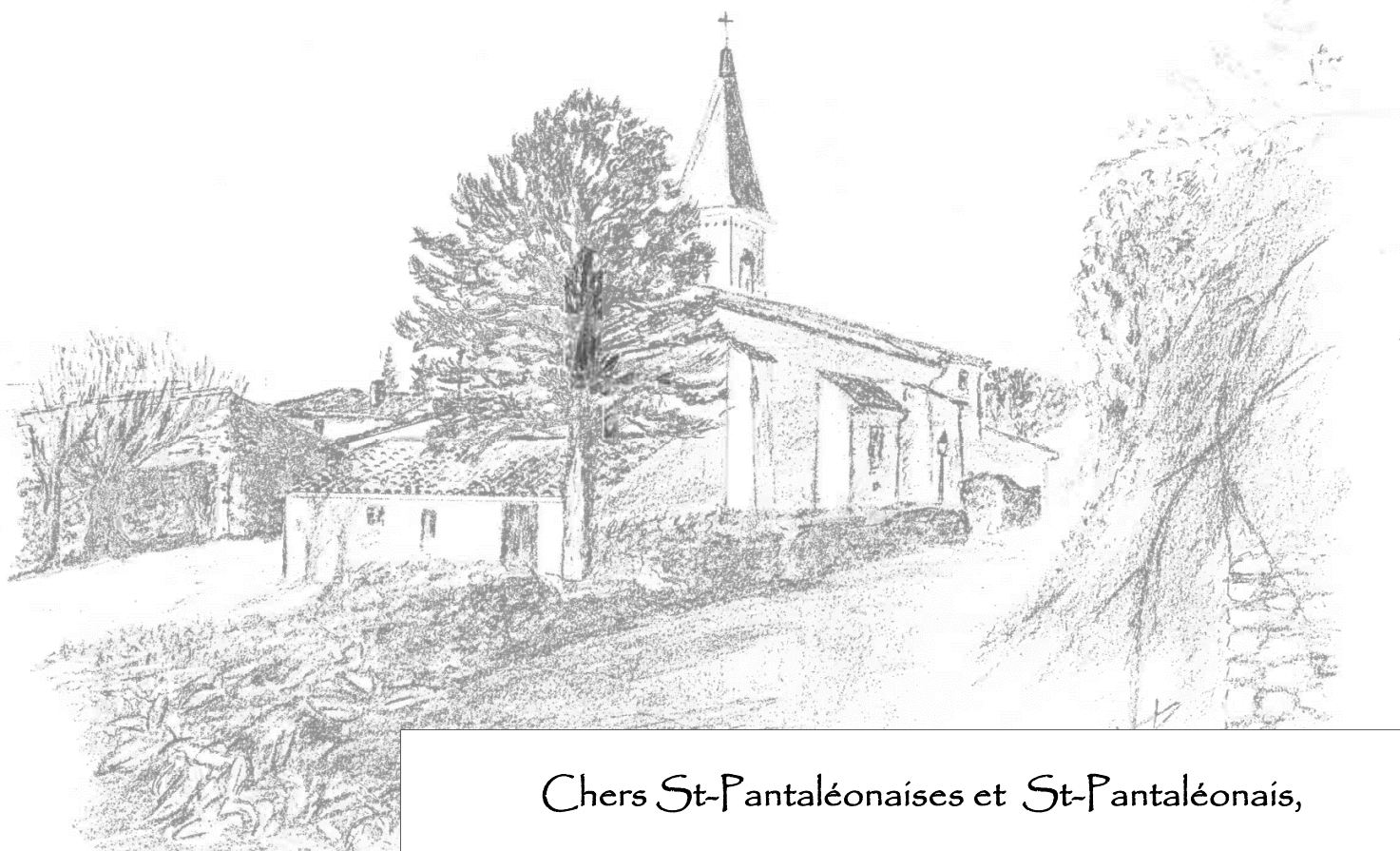


LA GAZETTE

PRINTEMPS 2018

N° 59



Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 / 3 / 4
En direct de la Mairie	4
Informations	4
Associations	5/6/7
Dates à retenir	7

Chers St-Pantaléonaises et St-Pantaléonais,

C'est le printemps ! Enfin !

Mais c'est aussi le temps des budgets ! Après la validation des comptes administratifs de 2017, les élus ont voté favorablement pour les budgets prévisionnels 2018 à l'équilibre, des budgets où les choix de projets sont de plus en plus difficiles à faire, avec des charges et des désengagements à supporter, avec de moins en moins de ressources, des marges de manœuvres de plus en plus réduites tout en maintenant une ligne de conduite rigoureuse des dépenses. Enfin bref, la navigation à vue se fait toujours plus serrée !

Au plaisir de vous retrouver tous les jours, au gré des rencontres ou lors de manifestations festives à venir !

Bon printemps !

Votre Maire,
Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 22 janvier

Approbation du compte-rendu du CM du 11 décembre 2017 à 4 pour, 3 abstentions.

Avant de commencer l'Ordre du Jour du Conseil, Madame le Maire a souhaité faire part des remerciements et des vœux qui ont été adressés par des habitants de la commune aux élus et au personnel communal.

Le Maire rappelle le sondage au **sujet du rythmes scolaires** fait auprès des familles à l'automne, faisant ressortir une majorité favorable à la semaine de 4 jours. Certains élus sont quelque peu irrités de ces décisions gouvernementales fluctuantes. Le Maire le regrette bien aussi mais tous s'accordent pour tenir compte des avis des parents d'élèves. La question est soumise à délibération aux élus qui votent à 6 pour et 1 contre. La décision prise sera transmise à la directrice de l'école en vue du prochain Conseil d'Ecole et de l'échéance du 9 février 2018.

Les positions divergentes des élus autour de la **destination des divers locaux de la caserne** ouvrent le débat plus large. Il

impliquerait notamment des transferts ou non des services techniques, de la salle des associations, un local pour le matériel des festivités... Des points techniques sont encore à l'étude permettant la maturité de ou des projets. Des projets qui, une fois décidés, devront être chiffrés pour une réalisation en 2019.

3 projets sont définis pour le **programme voirie 2018**. L'un réuni l'ensemble des élus. Un chiffrage va être fait avant de prendre une décision.

QUESTIONS DIVERSES

Système d'alarme Urdy : renégociation du contrat de location du système et de sa maintenance, avec une modification de la centrale, du clavier et du détecteur de mouvement au local technique. Les élus acceptent le nouveau contrat pour un montant total de 851.52€TTC/an (actuellement, le contrat est de 809.86€TTC/an).

Carte communale : Validation du périmètre tel qu'il a été présenté lors de la réunion publique. Le dossier va être constitué pour être ensuite soumis à la DDT, la DREAL... pour avis, puis soumis à la commune, qui mettra en place l'enquête publique.

Chiffre INSEE de la population St-Pantaléonaise : pour information, population légale au 1^{er} janvier 2015 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 : population totale 458 habitants (451 hab. en 2017 ; 443 hab. en 2016 ; 434 hab. en 2015)

EMALA/Ecole : l'association a fait parvenir à la commune la demande de subvention pour l'année 2018/2019, ainsi qu'une demande de subvention rétroactive pour la rentrée cette rentrée 2017/2018. Il avait été délibéré en Conseil du 25/09/2017 l'attribution d'une subvention de 10€/élève.

Défenses des activités de pastoralisme face aux attaques du loup : l'association des Maires 26 attire l'attention sur cette situation difficile que rencontrent les éleveurs. Une délibération relative à la défense de ces activités face au loup est soumise aux conseils municipaux. Après avoir pris connaissance de l'appel de l'AMF26 et de l'USAPR et des modalités des actions menées, et en avoir débattu, votent à l'unanimité pour le soutien à la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.

Du 26 février

Approbation du compte-rendu du CM du 22 janvier 2018 à 8 pour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET GENERAL (M14)

Section de fonctionnement	Dépenses 345 364.56	Recettes 366 392.41
Résultat de l'exercice 2017	+ 21 027.85	
Report 2016	+ 117 614.28	
Résultat de clôture 2017	+ 138 642.13	
Section d'investissement	Dépenses 79 569.19	Recettes 92 948.07
Résultat de l'exercice 2017	+ 13 378.88	
Report 2016	- 30 977.33	
Résultat de clôture 2017	- 17 598.45	
Restes à réaliser	39 000.00	
Résultat cumulé (Fonct/Inv)	Dépenses 494 911.08	Recettes 576 954.76

Le Compte Administratif du budget général de la commune est en concordance avec le Compte de Gestion de la trésorerie. Après avis favorable de la commission des finances,

les CA et CG M14 2017 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET GENERAL

Excédent de Fonctionnement	+ 138 642.13
Résultat de clôture Investissement	- 17 598.45
Restes à réaliser	39 000.00
Excédent de résultat de fonctionnement reporté	+ 82 043.68

L'affectation de résultats de 2017 a été approuvée à l'unanimité par les élus.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT (M49)

Section d'exploitation	Dépenses 63 496.95	Recettes 60 312.12
Résultat de l'exercice 2017	- 3 184.83	
Report 2016	+ 128 834.44	
Résultat de clôture 2017	+ 125 649.61	
Section d'investissement	Dépenses 14 904.14	Recettes 36 219.74
Résultat de l'exercice 2017	+ 21 315.60	
Report 2016	+ 27 493.99	
Résultat de clôture 2017	+ 48 809.59	
Restes à réaliser	20 000.00	
Résultat cumulé (Fonct/Inv)	Dépenses 98 401.09	Recettes 252 860.29
Résultat de clôture 2017	+ 174 459.20	

Le Compte Administratif du budget Eau/Assainissement de la commune est en concordance avec le Compte de Gestion de la trésorerie. Après avis favorable de la commission des finances, les CA et CG M49 2017 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATION D'AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET EAU/ASSAIN.

Excédent de Fonctionnement reporté	+ 125 649.61
Résultat de clôture Investissement	+ 48 809.59
Restes à réaliser	20 000.00

L'affectation de résultats de 2017 a été approuvée à l'unanimité par les élus.

Le projet de **réfection de la rue de la Forge** a été retenu pour 2018. Il comprend d'une part la voirie en enrobé et caniveau central en béton coloré : le devis de Missolin est soumis au Conseil pour un montant de 24 368€HT. Pour la partie AEP, la commission a fait part soit de la reprise des 9 branchements des riverains, soit la reprise totale de la conduite et des 9 branchements, évoquant le risque possible d'une rupture de la conduite (en PVC collé) à la suite des travaux réalisés. Le montant estimé par SO-RO-DI est de 33 680€HT. La commission est favorable à ces travaux. Les 2 devis sont acceptés à l'unanimité. Le Maire rappelle que la commune perçoit une subvention forfaitaire du Département pour les travaux de voirie de 12 422€.

Rythmes scolaires à l'école : le conseil d'école a voté pour le retour de la semaine des 4 jours à compter de la prochaine rentrée scolaire. Effectifs : 2 enfants partent en 6^{ème} à la fin de l'année scolaire. Incertitude quant aux nouvelles inscriptions pour la rentrée scolaire 2018/2019.

L'avenir du bâtiment des pompiers ayant déjà fait l'objet de plusieurs débats entre les élus, le Maire expose les différentes possibilités proposées par les élus. Les propositions retenues après le vote des élus :

1°) Le transfert des locaux techniques et véhicules communaux à la caserne : à l'unanimité.

2°) Réserver l'un des garages de la caserne pour le comité des fêtes (stockage du matériel) : à l'unanimité.

3°) Local de l'imprimerie au domaine Urdy : réfection de ce local pour créer une salle associative au rez de chaussée et une salle polyvalente (à louer) au 1^{er} étage : validé par 7 voix pour et 1 voix contre (la voix contre proposant pour l'ensemble de l'imprimerie un local professionnel à louer ; la majorité des élus exprimant la difficile compatibilité avec les salles des fêtes attenantes). Ces projets seront à prévoir sur le budget 2019. Des subventions seront demandées au Département (dotation cantonale).

QUESTIONS DIVERSES

Une fuite d'eau sur la place du cimetière a été réparée.

Caserne : le SDIS a procédé au diagnostic amiante, avant la rétrocession du bâtiment à la commune.

SATESE : le Département nous propose une convention d'assistance technique pour le suivi de notre station d'épuration. A étudier, étant donné que nous avons déjà un contrat d'assistance à la gestion de la St.Ep. auprès d'une société privée.

Captages prioritaires : rapport et calendrier. Le 7 mars aura lieu le 2^{ème} COPIL. Une intervention est prévue le 22 mars lors de l'AG du Syndicat des Vignerons.

Parcelle des Grandes Terres. Projet de document d'arpentage en cours.

Agence postale : quelques projets de modernisation du local, ouverture salle annexe, fenêtre à reprendre, avec une participation financière de la Poste.

Du 26 mars

Approbation du compte-rendu du CM du 26 février 2018 à 8 pour.

Madame le Maire a présenté un projet de budget général 2018 tenant compte des points de report validés lors de la présentation du compte administratif, du compte de

gestion et de l'affectation de résultat lors du précédent Conseil, validés à l'unanimité. Ce projet de budget reprend les taux de 2017 et n'apporte pas de subventions supplémentaires hormis l'intégration de participation financière à l'association EMALA (validé en cours d'année scolaire 2017-2018). Des compléments d'informations ont été apportés suite à l'entretien avec la Trésorerie de St-Paul 3

Châteaux sur l'évolution des budgets en matières de ressources et des dépenses, l'état de la dette (3 emprunts en cours dont l'un prend fin en 2018), la capacité d'auto-financement, surtout nette, en baisse, la trésorerie. Les élus ont débattu sur la présentation du projet de budget général et les projets en cours et à venir puis ont délibéré.

VOTE DES TAUX

Les élus votent à l'unanimité le maintien des taux à ceux de 2017, soit TH à 9.16%, TFB à 15.74% et TFNB à 53.79%.

VOTE DES SUBVENTIONS

Les élus votent à l'unanimité le maintien des subventions aux associations pour un montant de 5 397€.

VOTE DU BUDGET GENERAL PREVISIONNEL 2018

Madame le Maire soumet le budget prévisionnel aux élus :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		<u>Recettes de fonctionnement</u>	
Charges à caract. gén. (011)	118 310	Atténuation de charges	14 100
Charges de personnel	174 580	Produits des services	19 100
Atténuation de produits	25 600	Impôts et taxes	248 904
Charges gestion courante	32 124	Dotations et participation	53 720
Intérêts en cours	1 627	Produits de gestion courante	34 500
Amortissement	6 392	Produit financier	200
Virement section inv	65 000	Résultat reporté	82 043
(à ventiler chapitre 011)	28 934		
Total	452 567	Total	452 567

<u>Dépenses d'investissement</u>		<u>Recettes d'investissement</u>	
Immobilisation corporelles	2 200	Subvention voirie	12 422
Opérations travaux	80 000	Subvention Travaux	14 159
Cautions	240	FCTA, TLE	10 882
Emprunt	25 660	Besoin de financement.	56 599
Besoin de financement	56 599	Dépôts reçus	500
(dont RAR	39 000)	Amortissements	6 392
(à ventiler à Op. Trav.)	1 255	Virement de la section fonct.	65 000
Total	165 954	Total	165 954

Le chapitre « Opérations travaux » fait référence aux travaux de voirie Rue de la Forge, le réaménagement des toilettes de l'école aux normes d'accessibilité et le projet des illuminations de Noël (chiffrage en cours).

Le budget général prévisionnel élaboré à l'équilibre a été soumis préalablement à la Commission des finances et à la Trésorerie de St-Paul 3cht, n'a pas appelé d'observations.

Les élus votent favorablement à l'unanimité ce BP M14 2018.

VOTE DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2018

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>		<u>Recette de fonctionnement :</u>	
Charges à caract. gén. (011)	36 900	Vente produits	56 000
Atténuation de produits	8 500		
Autres charges gestion courante	100	Produits gestion courante	2 000
Amortissements	27 244	Transfert entre sections	1 560
Dépenses imprévues	8 100	Produit except.	100
Virement à la Sect. Inv.	50 000		
(à ventiler au 011)	54 465	Résultat reporté	125 649
Total	185 309	Total	185 309

<u>Dépenses d'investissement :</u>		<u>Recette d'investissement :</u>	
Immob. Incorp.	1 500	Subvention Pnx Collanion	4 322
Travaux divers eau	20 000		
Travaux divers asst	22 000	FCTVA	6 053
Travaux AEP Rue de la Forge	50 000	Transfert entre section	27 244
Op d'ordre	1 560	Virement section fonct	50 000
RAR (Capt. Prio.)	20 000		
A ventiler au Txv div. eau	1 368	Résultat reporté	28 809
Total	116 428	Total	116 428

Le budget M49 prévisionnel, élaboré à l'équilibre, a été soumis à la trésorerie ainsi qu'à la Commission. Après délibération, les élus votent pour à l'unanimité ce BP M49 2018.

STEP : RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSISTANCE

Le contrat d'assistance à la maintenance de la STEP par la société A-CAP arrive à échéance. En parallèle, le Département propose également une assistance, la SATESE. Les élus trouvent la prestation limitée. Par la qualité du service et la réactivité du prestataire actuel, les élus souhaitent, après renégociation tarifaire et des visites tout en maintenant tous les documents et bilans annexes, le maintien de cette assistance et reconduisent le contrat pour un montant mensuel de 276€TTC et pour une durée de 3 ans.

La Chambre d'Agriculture a soumis aux élus, dans le cadre du dossier de la commune sur **les « captages prioritaires »** une convention pour l'animation des actions AGR'EAU26 prévues en 2018 sur le bassin d'alimentation des captages à Grand Grange. La participation de la commune sera à hauteur de 10% soit 1 750€ Les élus sont favorables à ce programme d'action et de communication.

Le Maire fait également part de la réunion avec les agriculteurs concernés par le bassin d'alimentation au cours de laquelle leur a été présenté le 2^e COPIL, l'identification de l'aire d'alimentation des captages, les enjeux en vue des actions à venir. Les élus sont d'accord pour la signature de cette convention.

Ce **Schéma de Cohérence Territoriale** se veut un outil de conception et de mise en œuvre de projet d'aménagement et de développement durable, centré sur les questions d'organisation de l'espace, de l'urbanisme, d'habitat de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... Le périmètre concerne 8 intercommunalités. Les statuts prévoient 65 délégués, dont 12 postes de vice-président. Les élus restent assez perplexes devant cette strate supplémentaire. Après délibération, les

élus se prononcent à : 2 contre, 2 abstentions et 4 pour. La vigilance du Conseil sera portée sur le règlement intérieur qui en découlera.

Questions diverses

* **Document d'arpentage** : la commune a fait réaliser un DA dans le secteur des Grandes Terres en vue d'une cession partielle d'une de ses parcelles. La Commission se réunira avec l'intéressé pour négociation.

* **Programme voirie 2018** : les travaux rue de la Forge sont en cours de réalisation.

De l'emploi partiel sera chiffré pour certains secteurs sur la commune.

* **SDIS/DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)**: après le désengagement du SDIS dans le contrôle des Points d'Eau Incendie, c'est à la commune d'effectuer cette tâche. Elle devra établir un arrêté identifiant les PEI et leur contrôle. Elle devra également réaliser un schéma communal de DECI. Une mutualisation peut être réalisée au niveau intercommunal. Reste à voir les modalités.

* **CCEPPG/Mutualisation** : Madame le Maire expose les divers dossiers qui sont traités à la communauté des communes pouvant faire l'objet de mutualisation. Nombres ont fait l'objet d'un recensement des pratiques sur l'ensemble des communes. Certains font

déjà l'objet de mutualisation. D'autres ne sont pas envisageables par la diversité ou ne trouvent toutefois pas d'économie d'échelle. D'autres sont en cours de réflexion.

* **CCEPPG/OM et tri sélectif** : le marché des ordures Ménagères et du tri est en cours d'élaboration avec une volonté d'harmonisation les prestations de collectes sur l'ensemble du territoire, et ce pour le 1^{er} janvier 2019. Au cours de l'année il sera aussi question de traiter du choix de la taxe ou de la redevance, un choix que les délégués communautaires tout comme les élus communaux veulent le plus éclairé possible avant.

* **Projets communaux** : WC public, agence postale, ex-imprimerie, voirie, ancienne caserne... Certains vont être soumis aux Conseillers départementaux lors de leur prochaine tournée cantonale.

* **SMBVL** : un point est fait sur les travaux d'entretien des berges effectués sur certains secteurs du Rieumau. Un enrochement va être réalisé chez un privé. Un point est fait par Mr SERVES, président du Syndicat drômois du Lez, sur la procédure de regroupement des 3 syndicats du Lez dans une seule structure, le SMBVL.

En direct de la Mairie

La commune met à disposition des copeaux de bois

S'adresser au secrétariat

ETAT CIVIL

Naissance : Salim BELHADJ
Né le 2 février 2018 à Montélimar

Décès : Freddy DEVOS
Le 16 février 2018 à Valréas

Dépôt de Pains

Suite à la reprise de la boulangerie de Guillaume à Venterol, les nouveaux propriétaires ont la gentillesse de reprendre aussi le dépôt de pains.

Les horaires sont inchangés

De 7 h 30 à 11 h 30 du lundi au vendredi

Cette Gazette

aura des suppléments à garder :

- Un document d'information sur les consignes de prévention et des risques majeurs dans la commune. Les inscriptions volontaires pour bénéficier d'alertes à la population par téléphone à temps voulu via le site internet du village.

-Les informations et coordonnées nécessaires à votre quotidien

Stands temporaires :

Le mercredi à midi :

Paëlla sur la place de l'école

Le jeudi soir :

Pizzaïolo sur la place de l'école

Fin juin, tous les jours :

la Cabane des fruits et légumes

AICA / LA GARENNE

C'est un rendez-vous immuable que ce repas de fin de chasse ! Ce dimanche 4 mars au domaine Urdy, les chasseurs étaient à pied d'oeuvre, tôt le matin pour la mise en place, notamment, de la broche sur laquelle 9 cuissots de chevreuil vont lentement cuire, patiemment arrosés par les Maîtres de la louche ! La plupart des chasseurs et leurs épouses ont mis un point d'honneur à régaler leurs convives, près de 130 participants ; une organisation bien rodée. Un bon moment de convivialité salué par le président de l'AICA, Roger Demichelis.



Club 4 Saisons



C'est à l'Auberge, ce 1er mars, que la présidente du Club, Monique Fage, a ouvert l'assemblée générale, après un repas très apprécié auquel ont pris part la plupart des membres, le Club comptant 40 d'adhérents.

En présence de Madame le Maire, après une minute de silence observée, non sans beaucoup d'émotion, à la mémoire d'Alain, Dany et Bernard, 3 adhérents disparus, le bilan moral des activités (concours loto, belote, pétanque, repas, sorties) a été dressé par la présidente, pas moins d'une dizaine de manifestations (organisées ou ayant participé), tout en assurant les animations tous les jeudis, même l'été ! Une satisfaction partagée par l'assemblée au vu de l'ambiance exceptionnelle que tous partagent et qui règne au sein du Club. Puis c'est le bilan financier qui est présenté, positif, sain et dynamique ! Ensuite, les projets 2018 sont énumérés. Des remerciements ont été adressés à la municipalité ainsi qu'à l'ensem-

ble des membres. La présidente fait part également des activités de l'Inter-Club à Nyons qui apportent une dynamique supplémentaire tant au niveau des manifestations, tant au niveau des rencontres et des échanges, tout comme les sorties en partenariat avec le Club Moulton-Anim de la Baume de Transit. Le Bureau reste inchangé pour cette année. La « bonne santé » du Club est approuvée à l'unanimité !

Comité des Fêtes

SOIREE ANNES 80 : samedi 17 février 2018

Bilan très positif environ 250 personnes présentes pour une première soirée haute en couleurs et en déguisements.

VIDE GRENIER : 1^{er} mai 2018

Les inscriptions sont déjà nombreuses pour cette nouvelle édition, avec la même règle, s'il pleut on n'annule pas on reporte au 8 mai. Les membres du Comité des Fêtes mettent tout en œuvre pour faire de cette journée un moment convivial et sympathique dans notre beau village.

FETE DE LA MUSIQUE : samedi 16 juin 2018 en soirée

De la musique pour tous les goûts et pour tous les âges au programme !!!

FETE VOTIVE : samedi 21 et dimanche 22 juillet 2018

Venez participer aux différentes animations proposées durant les deux jours : jouer, manger, chanter, danser, sans oublier d'admirer le feu d'artifice.

Et toute personne bénévole est la bienvenue au sein du Comité des fêtes !!

Soirée années 80



Club dégustation



Une des séances du Club Dégustation, le thème du vendredi 16 mars « vin du Liban »,

Dernier RDV au mois d'avril autour d'un bon repas amical.

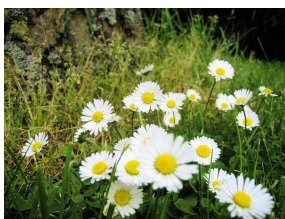
Journée de recherche et de mémoire

Le dimanche 8 avril au domaine d'Urdu de 9h à 17h

les amateurs de généalogie se rencontreront à Saint-Pantaléon-les-Vignes. Organisée par le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP) et ouvert à tous le programme de la journée intéressera un public familial de curieux ou amateurs passionnés.

Accueil à partir de 9h00 avec café et pognes dans la grande salle des fêtes qui jouxte le château. Vous pourrez vous informer, consulter les relevés et base de données de l'association, compléter votre arbre généalogique et vous découvrir de nouveaux cousins ! À 11h30, le CGDP remettra à Madame la Maire les relevés informatisés des registres d'état civil (1650-1852) qui sera mis à disposition du public en mairie. Les discours seront suivis d'un verre de l'amitié.

Dans la petite salle du château d'Urdu, deux expositions seront à découvrir. L'une sur « La justice de 1850 à 1920 » et la seconde sur « Les Poilus de Saint-Pantaléon-les-Vignes Morts pour la France » enrichie de généalogies familiales des soldats et de leur parcours militaire. Au cours de la journée sont prévus des visites guidées gratuites et commentées d'une partie de l'intérieur du Château d'Urdu et de son parc préservé.



Dates à retenir



Dimanche 8 avril

Exposition / généalogie de Saint Pantaléon

Mardi 17 avril

Rencontre avec M. Barhélémy

Samedi 21 /22 avril

Repas « têtes » AICA

Mardi 1^{er} mai

Vide Grenier Comité des Fêtes

Samedi 5 mai

Journée Bio « c'est Bio, c'est Bon » cave coopérative

Dimanche 3 juin

Repas sanglier AICA

Samedi 9 juin

Aligot à gogo cave coopérative

Samedi 16 juin

Fête de la musique en soirée

Week-end 21/22 juillet

Fête votive (programme dans la prochaine gazette)

ST PANTALEON
de la Provincia
romana à la Drôme
provençale

MARDI 17 AVRIL 2018

à 15 Heures

AU DOMAINE URDY (petite salle)

LE CLUB DES « 4 SAISONS »

VOUS INVITE À UNE RENCONTRE

AVEC M P.A. BARTHELEMY AUTEUR DU LIVRE

« LES BARTOUMIEU DE SAINT-PANTALY »

SARES LI BEN VENGU.A BEN LEU.

APRÈS AQUESTI ESCAMPI, LEVAREN

LOU GOT DE L'AMISTA.

SOYÉZ LES BIENVENUS, À BIENTÔT.

CET ÉCHANGE SERA SUIVI DU VERRE DE L'AMITIÉ.